

Strasbourg, 19 mars 2026

T-BUR (2026)65RAPAbr_EN

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION
DES PERSONNES A L'EGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISE
DES DONNEES A CARACTERE PERSONNELLE**

(Convention 108)

65eme réunion du Bureau

Bureau de Paris
18-19 mars 2026

RAPPORT ABRÉGÉ

www.coe.int/dataprotection

Point 1 **Ouverture de la réunion / Déclaration du Président et du Secrétariat**

Le Bureau a pris note des informations fournies par la Présidente et le Secrétariat.

Point 2 **Adoption de l'ordre du jour**

Le Bureau a adopté l'ordre du jour.

Point 3 **Etat des lieux de la Convention 108+**

Le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat sur l'état d'avancement des signatures et des ratifications du Protocole d'amendement de la Convention 108 (STCE n° 223, ci-après la Convention 108+) : 46 signatures dont 33 ratifications. Depuis la plénière de novembre 2025, il n'y a eu ni ratification ni signature du Protocole d'amendement STCE n° 223.

Le Bureau a salué les informations des représentants de la Commission européenne concernant son engagement à soutenir les États membres de l'UE dans leur effort pour ratifier la Convention 108+. Il a encouragé toutes les Parties à finaliser leurs procédures de ratification dès que possible et a invité le Secrétariat à organiser un tour de table sur l'état d'avancement des ratifications lors de la prochaine réunion plénière en juin.

En ce qui concerne le Costa Rica, le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat et a procédé à un échange de points de vue sur les derniers développements et a décidé du suivi nécessaire.

Point 4 : **Flux transfrontaliers de données à caractère personnelles**

Le Bureau a pris note de la présentation du Secrétariat, notamment sur le projet de Plan d'Action sur les clauses contractuelles types, et a adopté le questionnaire sous-jacent à envoyer aux représentants des Parties et a procédé à un échange de vues. Il a invité les délégations à soumettre des commentaires sur le projet de Plan d'Action avant le 1er avril. Il a également pris acte des deux notes du Secrétariat sur la cartographie des outils de transfert de données et des bases juridiques en vertu de la Convention 108+, ainsi que de la fiche de nomination des rapporteurs participant aux initiatives internationales sur le transfert de données. Il a procédé à un échange de vues, et a invité le Secrétariat à mettre à jour la Note sur les rapporteurs sur la base des commentaires reçus lors de la réunion et à partager la version mise à jour avant la séance plénière de juin comme base pour la nomination des rapporteurs par le Comité.

Point 5 : **Protection des données dans le contexte des grands modèles de langage**

Le Bureau a pris note de la présentation de Mme Anamarija Mladinić, rapporteuse, et de Mme Murielle Popa-Fabre (IA responsable) et Isabel Barbera (DPA des Pays-Bas), expertes sur les « Projet de lignes directrices sur la vie privée et la protection des données dans le contexte des systèmes fondés sur de grands modèles de langage », a procédé à un échange de vues et invité les délégations à soumettre leurs commentaires sur le projet de document avant le 1er avril. Le Bureau a invité le Secrétariat à travailler avec la rapporteuse et les expertes sur une version modifiée du projet de Lignes directrices, sur la base des commentaires reçus en vue de sa première lecture complète lors de la plénière de juin 2026.

Point 6 **Projet de lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des neurosciences**

Le Bureau a pris note des informations fournies par la rapporteuse, Mme Alessandra Pierucci, et l'expert, Dr Eduardo Bertoni, a procédé à un échange de points de vue et a invité les délégations à soumettre des commentaires sur le projet de document d'ici le 1er avril. Le Bureau a également invité le Secrétariat à travailler avec la rapporteuse et les experts sur une version modifiée du projet de lignes directrices sur la base des commentaires reçus en vue de sa deuxième lecture complète lors de la plénière de juin 2026.

Point 7 **Coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe**

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat, notamment sur la création du Comité directeur pour les nouvelles technologies numériques émergentes (CDNET), chargé de mener et de coordonner le travail intergouvernemental du Conseil de l'Europe dans le domaine des technologies nouvelles et émergentes, et qui sert également de dépositaire de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les Droits humains, Démocratie et État de droit (STCE n° 225) jusqu'à la création de la Conférence des Parties.

- Point 8 **Évolutions et activités dans le domaine de la protection des données**
Le Bureau a pris note des informations fournies par les participants et le Secrétariat, notamment sur l'organisation de la réunion du Groupe de Berlin (18-19 novembre 2025, Montevideo), la réunion annuelle de l'AFADP (25 novembre 2025, Ile Maurice), la Fête nationale en Uruguay (20 novembre 2025, Montevideo), l'annonce de la décision d'adéquation mutuelle entre l'Union européenne et le Brésil (le 28 janvier 2026, Brasilia) et d'autres événements, en particulier une conférence organisée conjointement par le CEPD et le CoE à Bruxelles, une conférence à Chisinau dans le cadre de la présidence du Comité des ministres par la République de Moldavie et un événement en ligne organisé par le Secrétariat le 28 janvier 2026.
- Point 9 **Coopération**
Le Bureau a pris note des divers programmes de coopération pertinents à la protection des données, en particulier le lancement du Programme Sud VI concernant la région de Mena, ainsi que la coopération dans le domaine de l'IA et la coopération en cours et future avec les autorités de protection des données dans le cadre de plusieurs plans d'action du Conseil de l'Europe, notamment en République de Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan et Ukraine.
- Point 10 : **Commissaire à la protection des données**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat.
- Point 11 : **Observateur**
Le Bureau a pris note des informations fournies par les observateurs, notamment la présentation des représentants du EDPB, et a salué l'initiative visant à renforcer la coopération entre le EDPB et le Comité, par l'Équateur sur les derniers développements dans leur pays, notamment sur l'engagement du pays à adhérer à la Convention 108+, par le Brésil, sur sa nouvelle initiative de traduire les documents officiels dans d'autres langues pour publication sur son site web, sur le lancement du processus de pré évaluation de la conformité du cadre juridique national brésilien à la Convention 108+, par Interpol sur son souhait de renforcer la coopération avec le Comité également en ce qui concerne la coopération opérationnelle au sein de ses organisations membres.
- Point 12 **Prochaines réunions**
Le Bureau a pris note des dates des prochaines réunions plénières prévues du 9 au 11 juin 2026 (50eme) et du 17 au 19 novembre (51eme) à Strasbourg, ainsi que de la prochaine réunion du Bureau les 23 et 24 septembre 2026 (66eme) à Paris.
- Point 13 **Prix Stefano Rodotà**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat, notamment lors de l'évaluation de l'admissibilité des candidatures reçues pour l'édition 2026 du prix, et a invité le Secrétariat à préparer la cérémonie de remise du prix pour la plénière de juin.
- Point 14 : **Point Divers**

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

	1. Ouverture de la réunion
	Déclaration du Président Déclaration du Secrétariat
T-PD(2025)49RAPAbr_FR <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 49 ^{ème} réunion plénière (3-5 novembre 2025)
T-PD-BUR(2025)64 RAPAbr_FR <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 64 ^{ème} réunion du Bureau (29-30 septembre 2025)
T-PD(2025)4rev2	Programme de travail du Comité pour la période 2026-2029
TPD43(2022)7 <i>Pro memoria</i>	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Convention 108+ État d'avancement
	Informations fournies par le Secrétariat : <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat
• Texte consolidé - Convention 108 modernisée • Rapport explicatif • Protocole d'amendement STCE n°223	• Convention 108+ : tableau des signatures et des ratifications • Convention 108 : tableau des signatures et des ratifications
T-PD(2020)08Rev - Rapport d'experts	Costa Rica <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat, procédera à un échange de vues sur les derniers développements et décidera des mesures de suivi nécessaires.
	4. Flux transfrontaliers de données à caractère personnel
Compendium des clauses contractuelles types et liste des pays où elles ont été approuvées NOUVEAU- Plan d'action provisoire NOUVEAU- Projet de questionnaire NOUVEAU- Projet d'inventaire NOUVEAU- Projet de note sur la nomination	Présentation par le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation du Secrétariat et tiendra une discussion sur le projet de plan d'action relatif aux transferts de données et aux activités connexes proposé par le Secrétariat, conformément au programme de travail du Comité pour la période 2026-2029.

	5. Protection des données dans le contexte des grands modèles linguistiques (LLM)
NOUVEAU- T-PD(2025)3rev2 Rapport d'expert sur les risques liés à la vie privée et à la protection des données dans les grands modèles de langage (LLM)	Présentation par la rapporteure, Anamarija Mladinić, et les expertes Isabel Barberá (Rhive) et Murielle Popa Fabre (Responsable AI) du projet de « Lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des grands modèles linguistiques ». <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des présentations de la rapporteure et des experts, procédera à un échange de vues et décidera des suites à donner.
	6. Projet de lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des neurosciences
NOUVEAU- T-PD(2025)1rev3 Rapport d'experts Rapport du CDBIO sur les neurotechnologies et le cadre des droits de l'homme : avons-nous besoin de nouveaux droits ?	Informations et présentation fournies par la rapporteuse, Mme Alessandra Pierucci, et les experts, M. Eduardo Bertoni (American University Washington College of Law) et M. Marcello Ienca (Université technique de Munich) <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par la rapporteuse et les experts, procédera à un échange de vues sur le projet de lignes directrices présenté et décidera des suites à donner.
	7. Coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe
	Informations fournies par le Secrétariat <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	8. Évolutions et activités dans le domaine de la protection des données
	Informations fournies par le Secrétariat <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par les participants et le Secrétariat et décidera des mesures de suivi nécessaires.
	9. Coopération
	Le Secrétariat fournira des informations sur les projets de coopération en cours. <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat.
	10. Commissaire à la protection des données
Résolution du CM sur le nouveau Règlement sur la protection des données à caractère personnel	Informations fournies par le Secrétariat <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	11. Observateurs
NOUVEAU- Statut d'observateur Liste des observateurs T-PD(2018)04Rev3 - État des lieux et critères d'admission <i>Pour mémoire</i>	Informations fournies par les observateurs et le Secrétariat <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs et le Secrétariat, procédera à un échange de vues, en particulier sur les demandes de statut d'observateur reçues.

	12. Prochaines réunions
	Réunions plénières : 50^{ème} session Plénière : 9-11 juin 2026 51^{ème} session Plénière : 17-19 novembre 2026 Réunions du Bureau : 66^{ème} réunion du Bureau : 23-24 septembre 2026, Paris <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des dates des prochaines réunions.
	13. Prix Stefano Rodotà
Prix Stefano Rodotà	Informations fournies par le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat sur la procédure de sélection en cours pour la prochaine édition du prix et décidera des mesures de suivi nécessaires.
	14. Questions diverses

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

- **Beatriz de Anchorena**, Chair/Présidente
- **Caroline Gloor Scheidegger**, first Vice-Chair / première Vice-présidente
- **Anamarija Mladinić**, second Vice-Chair / seconde Vice-présidente
- **Virpi Koivu**, Bureau member / membre du Bureau
- **Alessandra Pierucci**, Bureau member / member du Bureau
- **Ousmane Thiongane**, Bureau member / member du Bureau
- **Gonzalo Sosa Barreto**, Bureau member / membre du Bureau

COMMITTEE MEMBERS AND DELEGATIONS / MEMBRES DU COMITÉ ET DÉLÉGATIONS

FRANCE

- Emilie Brunet, Ministère de la Justice
- Clarence Tocchio, Ministère de la Justice.
- Inês Saint-Joly, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

GERMANY / ALLEMAGNE

- Raja HaehlPfeifer,
- Stefan Niederer – adviser/conseiller, Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information
- Heiko Haupt – adviser/conseiller, Head of Division G3 - European and International Affairs at the Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information in Germany (BfDI)

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

- Victoria MUNTEAN – representative/représentante, Director of the National Center for the Protection of Personal Data
- Zoia COJOCARI – adviser/conseillère, Head of the External Relations and European Integration Department

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

- Lydia Parkes
- David Heather

OBSERVERS AND PARTICIPANTS / OBSERVATEURS ET PARTICIPANTS

BRAZIL / BRÉSIL

Eduardo Gomes Salgado, General Coordinator for Institutional and International Relations, National Data Protection Authority (ANPD)

EDPB / EDPB

Gwendal Le Grand, Deputy Head of the EDPB Secretariat

EDPS / CEPD

Michele Dubrocard

ECUADOR / ÉQUATEUR

- Manuel Jacho Chávez, Intendente General de Regulación de Protección de Datos Personales.
- Israel Castro Enríquez, Especialista de Regulación de Protección de Datos Personales.
- Camila Valdez González, Especialista de Regulación de Protección de Datos Personales.

EUROPEAN COMMISSION

David Cilberti

INTERPOL

Jorge Oliveira e Carmo, Data Protection Officer

EXPERTS

- Eduardo Bertoni, Center for Human Rights and Humanitarian Law, American University Washington College of Law
- Isabel BARBERA, Independent researcher specializing in Responsible AI and Privacy Engineering / chercheuse indépendante spécialisée en IA responsable et en ingénierie de la vie privée.
- Murielle POPA-FABRE, consultant specializing in the impact, policies and governance of Generative AI / consultante spécialisée dans l'impact, les politiques et la gouvernance de l'IA générative

**COUNCIL OF EUROPE BODIES AND SECRETARIAT / ORGANES ET SECRETARIAT DU CONSEIL DE
L'EUROPE**

**DGI Direction générale droits humains et Etat de droit / DGI Directorate General Human Rights and Rule of
Law**

Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Kristian Bartholin, Head of the Data Protection Unit / Chef de l'Unité de Protection des Données

Péter Kimpian, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité